

**Arrêté du 19 décembre 2023 relatif à la formation spécifique du diplôme d'Etat d'alpinisme - accompagnateur en moyenne montagne**

UF 1 : « animer une randonnée d'une journée au maximum pour tout public en sécurité en moyenne montagne non enneigée »			
REFERENTIEL D'ACTIVITES Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.	REFERENTIEL DE COMPETENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.	REFERENTIEL D'EVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Préparation de la randonnée en tenant compte des variables humaines, naturelles et techniques</p> <p>Conduite en sécurité, d'un groupe, sur des terrains de moyenne montagne en situation non isolés, non enneigés et hors période de fortes précipitations en milieu tropical et équatorial</p> <p>Evaluation de la randonnée</p>	<p>Préparer la randonnée en prenant en compte les capacités des pratiquant, les conditions de terrain les conditions météo</p> <p>Progresser et s'orienter en sécurité, en groupe, sur des terrains de moyenne montagne en situation non isolés, non enneigés et hors période de fortes précipitations en milieu tropical et équatorial</p> <p>Porter secours lors d'une randonnée à la journée en milieu montagnard, en présence d'un réseau de communication fonctionnel</p> <p>Evaluer la randonnée réalisée en fonction du projet et des attentes du public</p>	<p>Epreuve pratique :</p> <p>Modalité A : les candidats progressent en groupe, en tant que pratiquant et en tant que leader, sur des terrains montagnards non isolés exposés aux aléas sécuritaires propres à ce type de milieux. Suite à la situation d'encadrement réalisée, le candidat présente aux deux évaluateurs l'évaluation de sa séquence d'encadrement en sécurité.</p> <p>Modalité B : le candidat est en situation d'encadrement d'un groupe et doit gérer un cas de secours en moyenne montagne en présence d'un réseau de communication fonctionnel</p>	<p>Lors d'une progression en terrain technique montagnard :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Progresse en sécurité avec aisance et efficacité sur des terrains techniques</li> <li>- Organise son groupe dans l'espace afin d'atteindre l'objectif en toute sécurité dans le délai fixé</li> <li>- Expose avec clarté les consignes techniques et sécuritaires</li> <li>- Mets en œuvre les consignes de sécurité exposées</li> </ul> <p>Lors d'un cas de secours simulé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse la situation de danger, ses causes ses conséquences et ses remédiations</li> <li>- Evite le sur accident en sécurisant son groupe et la victime</li> <li>- Porte secours en s'adaptant aux contraintes de la moyenne montagne</li> <li>- Alerte efficacement les services de secours compétents</li> <li>- Prépare l'arrivée des secours</li> <li>- Porte attention au public et à la victime en attendant les secours</li> <li>- Propose une évaluation de sa séquence d'encadrement en sécurité.</li> </ul>
<p>Orientation de tout public lors de randonnées à la journée, en milieu montagnard</p>			
<p>Intervention lors d'un secours en randonnée à la journée en moyenne montagne en situation non isolés, non enneigés et hors période de fortes précipitations en milieu tropical et équatorial en présence d'un réseau de communication fonctionnel</p>			

<p>Adaptation de la randonnée en fonction des aspects réglementaires et sécuritaires de l'encadrement au sein du contexte montagnard</p>	<p>Prendre en compte les aspects réglementaires et sécuritaires de l'encadrement au sein du contexte montagnard.</p>	<p>Epreuve écrite (30 mn) : Le candidat répond à questionnaire relatif aux aspects réglementaires et sécuritaires de l'encadrement au sein du contexte montagnard.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Différencie les prérogatives d'encadrement contre rémunération des AMM et des stagiaires en sécurité</li> <li>- Décrit les modalités fonctionnelles des obligations déclaratives des AMM et des stagiaires</li> <li>- Explique les modalités d'assurance obligatoires des AMM et des stagiaires</li> <li>- Différencie les notions d'obligation de moyens et d'obligation de résultats</li> <li>- Identifie les obligations réglementaires liées à la commercialisation de produits touristiques</li> </ul>
<p>Interprétation du milieu montagnard naturel et humain et de sa réglementation, pour tout public En milieu montagnard, promotion de la protection de l'environnement, des effets du dérèglement climatique et de la diminution de la biodiversité auprès de tous publics</p>	<p>Expliciter le milieu montagnard naturel et humain et ses aspects réglementaires, pour tous publics Promouvoir la protection de l'environnement, du milieu montagnard, des effets du dérèglement climatique et la diminution de la biodiversité auprès de tous publics</p>	<p>Le candidat présente oralement aux évaluateurs, sa description et son interprétation du milieu montagnard proposé. (20 à 30 minutes au maximum). Il adapte sa présentation aux objectifs d'éducation à l'environnement montagnard et d'information du public sur le dérèglement climatique et la diminution de la biodiversité en montagne.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présente une analyse de la géomorphologie, de l'écologie et de l'anthropisation conforme au milieu montagnard proposé</li> <li>- Expose en les illustrant les évolutions du milieu montagnard proposé en fonction du temps, des bouleversements climatiques et de l'évolution de la biodiversité</li> <li>- S'exprime avec clarté en s'appuyant sur les éléments significatifs du milieu montagnard proposé</li> <li>- Utilise un vocabulaire technique et scientifique précis tout en étant capable de le vulgariser pour son public</li> <li>- Questionne son auditoire et adapte son discours en fonction des réponses obtenues</li> <li>- Répond avec pertinence aux questions qui lui sont posées</li> </ul>